

# ENSEIGNEMENT QUALIFIANT PROFESSIONNEL



## Gestionnaire de très petites entreprises

	7 <sup>e</sup> année
<b>Formation Générale Commune</b>	<b>14h</b>
Français	4h
Mathématiques	2h
Formation sociale et économique	2h
Formation scientifique	2h
Éducation physique	2h
Religion catholique	2h
<b>Option de Base Groupée</b>	<b>22h</b>
Gestion commerciale et législation	8h
Comptabilité et informatique de gestion	10h
Informatique	2h
Langue moderne : Anglais	1h
Langue moderne : Néerlandais	1h
<b>Horaire complet :</b>	<b>36h</b>

Activité(s) organisée(s) :

- Stages en petites entreprises

À la fin de la 7<sup>e</sup> année dans l'enseignement Qualifiant Professionnel - Gestionnaire de très petites entreprises (type B), l'élève obtient :

- Le Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (C.E.S.S.) donnant l'accès aux études supérieures
- Le Certificat de Qualification (C.Q.7.) donnant l'accès à la profession (acquisition d'une plus grande autonomie dans l'orientation choisie)
- Le Certificat relatif aux connaissances de gestion de base